



## L'Épiphanie

### AVIS PUBLIC

#### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 032-01

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 15 avril 2020, le Règlement numéro 032-01, intitulé « *Règlement amendant le Règlement numéro 032 établissant les taux de taxation et la tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2020 afin de retirer le taux d'intérêt et de pénalité* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 16 avril 2020

La greffière,



FLAVIE ROBITAILLE